

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.2121-10 du code général des collectivités territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire **au Castelas** :

Le Mercredi 31 mars 2010 à 18 h 00

Affiché le 24 mars 2010.

Patrick VACARIS,
Maire.

0. Approbation du procès verbal de la séance du Conseil municipal du 4 mars 2010.
1. Organisation de la manifestation : « Les artistes du soleil » le premier dimanche de juin.
2. Convention de partenariat pour l'accueil temporaire de livres d'artistes avec le Conseil général du Gard.
3. Installation d'un parc photovoltaïque - déplacement du DFCI : avis.
4. Approbation du compte de gestion du receveur municipal pour l'exercice 2009.
5. Approbation du Compte administratif 2009.
6. Affectation du compte de résultat.
7. Vote du taux des trois taxes pour l'année 2010.
8. Vote du Budget primitif 2010.
9. Versement d'une subvention au Centre communal d'action sociale.
10. Subventions aux associations.
11. Avenant n°1 à la convention de partenariat avec l'O.M.A.
12. Convention de partenariat avec l'association « la Foulée du Castelas ».
13. Marchés publics – renouvellement des assurances : convention de groupement de commandes.
14. Enquête publique - déclassement d'une emprise de 60m² du domaine public : chemin des jardins.
15. Echange de terrains entre les ayant droits de monsieur Yves Jouannet et la commune.
16. Acquisition d'une parcelle appartenant à monsieur Colom.
17. Convention de transfert temporaire de Maîtrise d'ouvrage : Conseil général / commune de Rochefort-du-Gard - travaux d'aménagement de l'entrée de ville RD 111.
18. Redevance pour pollution : demande de remboursement.
19. Répartition et paiement de la Participation pour voie et réseaux (PVR) : avenue de Provence, lieudit Quisselard. (Instruction autorisation d'urbanisme PA030171R0009).
20. Répartition et paiement de la Participation pour voie et réseaux (PVR) : lieudit chemin du vieux mas/chemin des fonts (proposition de raccordement électrique n°D325/050037/002001).
21. Répartition et paiement de la Participation pour voie et réseaux (PVR) : route d'Orange, RD 976, près des pères (devis de travaux n°D325/04516/002001).
22. Questions diverses.